

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL PORTUAIRE DE PIRIAC 5 novembre 2020

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du précédent conseil portuaire
- Bilan du délégataire
- Tarifs 2021

Membres du conseil portuaire présent.es

M. Bernard LEBEAU, Vice-président du Syndicat mixte les Ports de Loire-Atlantique,
M. Emmanuel JAHAN, SAS Loire Atlantique membre du personnel du concessionnaire,
M. Charles BEGOUIN, SAS Loire Atlantique membre du personnel du concessionnaire
M. Daniel ELOI, représentant de la commune,
M. Jérôme DANGY, représentant les usager du port,
M. Claude THOUROT, représentant les usagers du port,
M. Jean-Claude SOUDAY, représentant les usagers du port,
M. Michel GENTHON représentant le personnel du Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique concerné par la gestion du port.

Invité.es

M. Gildas GUGUEN, Directeur du Syndicat mixte,
Mme Christiane VAN GOETHEM, conseillère départementale, canton de Pornic,
Mme Valérie BOULAIN, assistante du Syndicat mixte,
Mme Séverine GUILLOU, service infrastructures voies navigables du Département, mise à disposition du Syndicat mixte.

Ouverture de séance

Monsieur Lebeau soumet le procès-verbal de la séance précédente,

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président présente l'ordre du jour avec vote des tarifs et donne la parole à Jean-Charles BEGOUIN pour la présentation du rapport du délégataire du port de Piriac.

Rapport annuel du délégataire

- Bilan 2020

Malgré la crise liée à la Covid19, M. Begouin présente un bilan de saison satisfaisant malgré l'épisode COVID..

Une fréquentation en hausse de 18% sur juillet, stable sur août et de plus 50% en septembre par rapport à l'année 2019.

Après ce confinement strict, les gens ont eu le besoin de s'évader tout en restant en France, les escales ainsi que les passages en cale ont augmenté.

De très bons retours clients sur les nouveaux équipements suite aux rénovations, de très bon retour sur l'équipe en place qui se traduit par la meilleure note des pays de Loire et Bretagne Sud sur le site Navily.

Plus d'incidents que les années précédentes dû à des erreurs de manœuvres de plaisanciers.

Passeport escale : plus de consommation en septembre, toujours lié au Covid 19..

M. Dangy souhaiterait une linéarisation du passeport escale sur l'année afin de simplifier le processus, M. Jahan est plutôt favorable à cette idée.

M. Genthon demande si le bilan financier du passeport est positif..

M. Dangy précise qu'il y a beaucoup de place qui se sont libérées, ce qui permet d'accueillir plus de plaisanciers.

M. Jahan confirme que le passeport a été créé pour optimiser l'occupation des ports.

Activité des professionnels :

Une période très calme fin mars début avril dû au confinement, une reprise normale des activités début avril, la courbe à fin septembre ne montre pas de retard par rapport aux autres années.

L'agenda des chantiers de novembre ne semble pas impacté par le reconfinement.

Rappel des mesures mises en place pendant la période de confinement :

- Portillon d'accès au sanitaire fermé
- Renforcement des prestations ménages
- Mise à disposition de virucide
- Neutralisation de certains lavabos
- Mise en place de dispositions pour le respect des gestes barrières
- Diffusion du code WIFI via SMS
- Réactivations des cartes Parking et carte Passeport à distance, ces nouveaux dispositifs continueront d'être utilisés à l'avenir.

SERVICES :

- 7 bateaux ont pu bénéficier de la mise à sec estival contre 10 en 2019.
- Maintien du règlement, 15 véhicules maximums en stationnement sur le parking,
- Peu de saturation du parking avec une autorisation de présence de 72h.
- Proposition de stationnement sur les chantiers.

M. THOUROT remarque que certains plaisanciers partis en mer se garent avec leur remorque sur le parking en face de l'école de voile, ce qui prend la place de 3 voitures, un signalement a été fait à la mairie, souvent ces stationnements gênants durent plusieurs jours.

M. Dangy suggère que les remorques soient interdites sur le parking de port boucher, et que leur stationnement soit imposé de l'autre côté de la rue ;

M. JAHAN précise que les plaisanciers sont informés de l'emplacement des différents parkings sur Piriac par un flyer, distribué à leur arrivée et par un affichage sur la cale de mise à l'eau.

M. LEBEAU demande à ce que les membres du conseil se rencontrent afin de partager leurs idées et de trouver une solution viable pour le prochain conseil portuaire.

M. JAHAN est favorable à cette idée d'échange.

TRAVAUX REALISES :

Cale extérieure, remplacement des anneaux d'amarrage et des échelles de quais, rénovation des bornes électriques, rénovation du parking des ports, recours auprès de certaines entreprises qui sont intervenues dans la rénovation de la capitainerie, (carrelage, aération), finalisation du marquage au sol sur le carénage.

M. JAHAN tient à remercier tout le personnel des ports impliqué et disponible durant ce confinement, ils se sont mobilisés pour faire l'entretien du port et la manutention des bateaux des plaisanciers.

TRAVAUX à VENIR :

Rénovation des pieux et anneaux de guidage, enlèvement des coquillages sur les œuvres vives, poursuite de l'installation de temporisation sur les bornes électriques, remplacement et déploiement de la couverture Wifi, déploiement vidéo d'exploitation en fonction du retour de la préfecture, entretien courant des pontons, remplacement du système de contrôle d'accès (mise en place de barrières), acquisition d'un nouveau bateau de service, diagnostic de la potence pour remise à niveau, mise en place d'un contrôle d'accès autonome.

M. Jahan informe qu'un dossier a été déposé en préfecture début 2020 sur la mise en place de la vidéo protection, aucun retour pour le moment.

LE DRAGAGE :

Interventions de M. Jahan :

Modification administrative avec enquête publique, le dossier a pris du retard et les travaux planifiés en novembre, 2 jours avant le confinement, seront reportés en février, mars 2022 avec l'accord des représentants des pêcheurs.

TRAVAUX POUR L'HIVER :

RDV d'accueil pour les nouveaux clients, mise en place de cours à la manœuvre pour les équipages et plus particulièrement les couples, renouvellement en ligne des contrats 2021, Étude sur la possibilité de créer un boat club sachant que les 2 derniers clubs ont arrêtés leur activité.

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE :

Mise à l'étude de 3 prototypes proposés afin d'optimiser la consommation d'eau.

Le but est de pomper de l'eau de mer pour le nettoyage des bateaux, et de basculer celle-ci sur une partie du réseau pour le rinçage. Labélisation port propre pour la fin d'année 2021.

Tarifs 2021 : Proposition de geler les tarifs.

M. Genthon a demandé aux différents exploitants des ports du Syndicat mixte de se concerter pour proposer une stabilité des tarifs.

Nouvelle directive Européenne : mise en concurrence des entreprises sur le domaine portuaire.

BATEAUX de PATRIMOINE :

M. JAHAN informe qu'une demande a été faite pour l'accueil d'un bateau à caractère patrimoniale, ne sachant pas encore comment la traiter, il demande l'avis aux membres. Il explique le fonctionnement à Pornic : un comité d'agrément s'est mis en place, il est composé du gestionnaire, de la ville, du déléguant et quelques associations, avec une volonté politique qui mise sur la renommée et l'attractivité du site.

Aujourd'hui, si on applique les règles du port, on lui demande de s'inscrire sur la liste d'attente, on peut privilégier ces demandes avec l'accord et l'avis de tous.

Mr Dangy est d'accord sur le principe mais souhaite qu'en contrepartie, il participe aux illuminations de Noël, qu'il fasse naviguer les gens qui n'ont pas l'habitude afin de leur faire découvrir la mer. Il s'interroge à savoir s'il est inscrit à la fondation du patrimoine maritime et fluvial ?

M. JAHAN précise que la démarche est en cours et que pour info c'est un bateau qui a été construit au chantier à Mesquer.

M. Jahan propose que M. Begouin reprenne le dossier afin de faire un compte rendu sur le fonctionnement à Pornic.

AVENANT AU CONTRAT DE CONCESSION :

Mutualisation entre la CCI et la SAEML pêche et plaisance à partir de 2021 avec une nouvelle nomination : Loire-Atlantique Nautisme.

L'ensemble des conditions d'exploitation sera transféré dans cette nouvelle société SAS afin d'exploiter, développer les ports de plaisance. Chaque port conservera ses conseils portuaires.

Pompes de relevage très faible débit : en étude avec l'entreprise qui a installé la station.

Piriac Nautic demande une place professionnelle, sa demande sera traitée Conformément au nouveau règlement, avec publication dans la presse.

Une place professionnelle est soumise à certaines règles d'utilisation.

Mr Bousquet demande s'il y aura un jour une potence sur le port de Piriac, M. Jahan alerte sur le coût de ces travaux, il faudrait voir avec le Syndicat mixte s'il y a une possibilité d'investissement.

M. Guguen intervient pour expliquer que l'on est dans une délégation de service public et ce qui fait foi est le cahier des charges, l'exploitant doit pouvoir exploiter en faisant un peu de profit pour pouvoir investir dans des nouveaux services. Le rôle du Syndicat mixte est de récupérer les redevances domaniales qui doivent être calculer en fonction des besoins et il étudiera, après discussion avec l'exploitant, sur le fait d'engager ou non des investissements sur les infrastructures.

Mr Lebau propose de délibérer sur les tarifs ;

- la tarification pour l'année 2021 est adoptée à l'unanimité. Il souligne la dynamique du conseil et la réactivité des échanges.

La séance est levée à 12H45.